

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 18 ET 19 MARS 2024**Point 6 de l'ordre du jour****Crédit concernant la construction du passage inférieur de la Léchère
et de l'aménagement des arrêts de bus de la zone industrielle Les Combes Nord****1. Introduction**

La demande de crédit présentée dans ce message concerne la réalisation d'un passage inférieur sous la rue de la Léchère permettant de desservir la zone industrielle (ZI) Les Combes Nord en mobilité douce, mais également en transports publics avec le passage de la future ligne 204 Mobul. A ce titre, la ZI Les Combes Nord sera équipée de deux arrêts de bus, dont un terminus, ainsi que de trottoirs.

Cette demande se réfère à une partie des mesures infrastructurelles ER.A1 « Liaison multimodale entre le passage inférieur Industrie et Combes Nord » et TP.A2.1 « Aménagement définitif des nouveaux arrêts du réseau TP urbain » du projet d'agglomération de 4^e génération (PA4) dont le crédit d'étude a été voté par le Conseil général en décembre 2021.

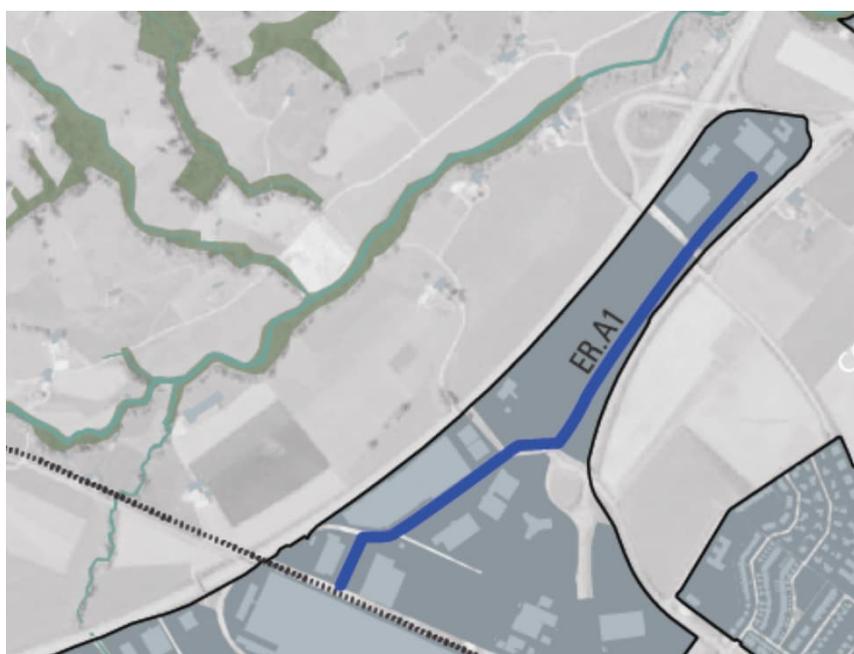


Figure 1 : Extrait mesure ER.A1 du PA4 – Liaison multimodale entre le PI Industrie et la ZI Les Combes Nord

L'aménagement du chemin de mobilité douce, ainsi que les arrêts de bus se trouvant dans le périmètre du plan d'infrastructure de mobilité (ci-après PIM) Prila-Combes Sud sont financés par l'entreprise Rolex. Les premiers travaux de construction précités débuteront dès le printemps 2024.

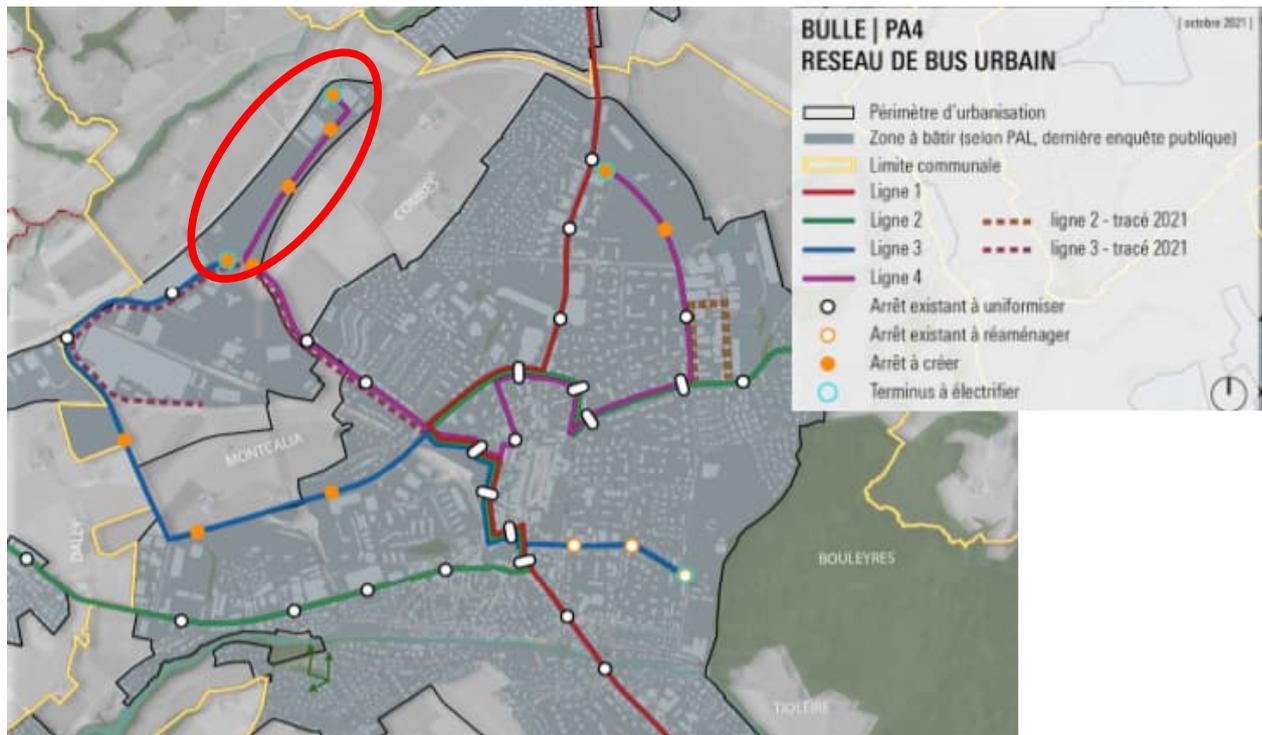


Figure 2 : Réseau projeté des bus urbains avec la nouvelle ligne 4

2. Contexte du projet

Comme expliqué en introduction, les travaux des infrastructures du PIM Prila-Combes Sud devraient débuter en avril 2024. Quant au PIM PI Léchère, sujet de la présente demande, il suit ce rythme pour des questions de coordination des procédures et des travaux. En effet, les coordinations et les synergies entre les deux projets sont cruciales, notamment en ce qui concerne les déviations des réseaux (gaz, ligne haute tension souterraine, eau potable, évacuation des eaux, etc.), mais aussi vis-à-vis des travaux de génie civil.

Le planning prévoit la construction de ce passage inférieur dès que les travaux préparatoires, en particulier de déviation de service seront réalisés, soit dès octobre 2024, pour une durée d'environ une année. Toutefois, il pourra être utilisé dès que le chemin de mobilité douce, ainsi que la nouvelle route de la zone Prila-Combes Sud seront en service. La réalisation des arrêts et chemins de mobilité douce dans la ZI Les Combes Nord se feront, à moyen terme, pour permettre le développement de la ligne 204 Mobul.

Les objectifs du projet pour lequel un crédit d'investissement est aujourd'hui demandé sont :

- Créer une liaison directe pour la mobilité douce (MD) et les transports publics (TP) entre les secteurs Prila-Combes Sud et la ZI Les Combes Nord ;
- Desservir la ZI Les Combes Nord avec les TP urbains et y améliorer l'offre et l'attractivité du réseau MD pour favoriser un report modal ;
- Répondre aux engagements que la Ville de Bulle a pris, tant vis-à-vis du développement de Prila-Combes Sud que dans le cadre de son PA4 déposé à la Confédération.

3. Description des travaux

Passage inférieur

Conformément à la mesure ER.A1 « Liaison multimodale entre le passage inférieur Industrie et Combes Nord » du PA4, le passage inférieur a un gabarit permettant le passage des transports publics et de la mobilité douce dans les deux sens.

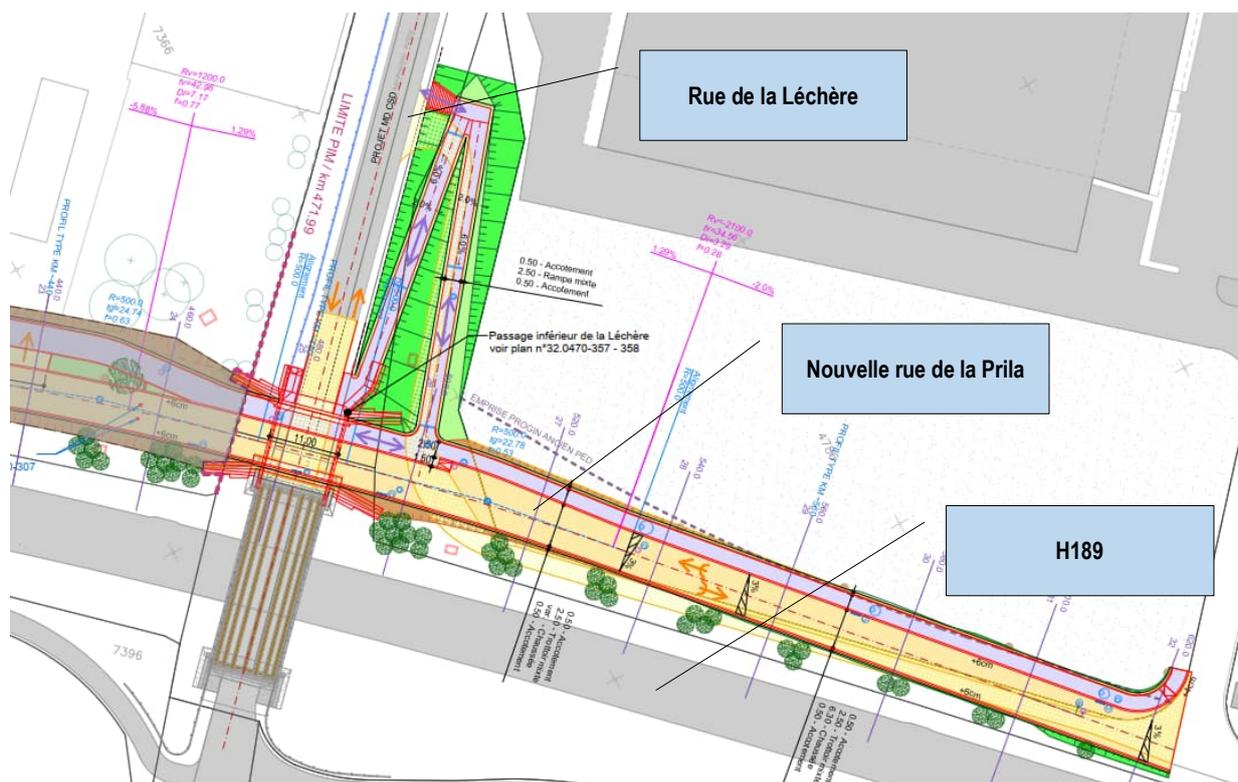


Figure 3 : Vue d'ensemble projet PI Léchère

./.

L'ouvrage en béton a une longueur de 11 m pour une largeur de 10.30 m et est complété par des murs d'aires de part et d'autre.

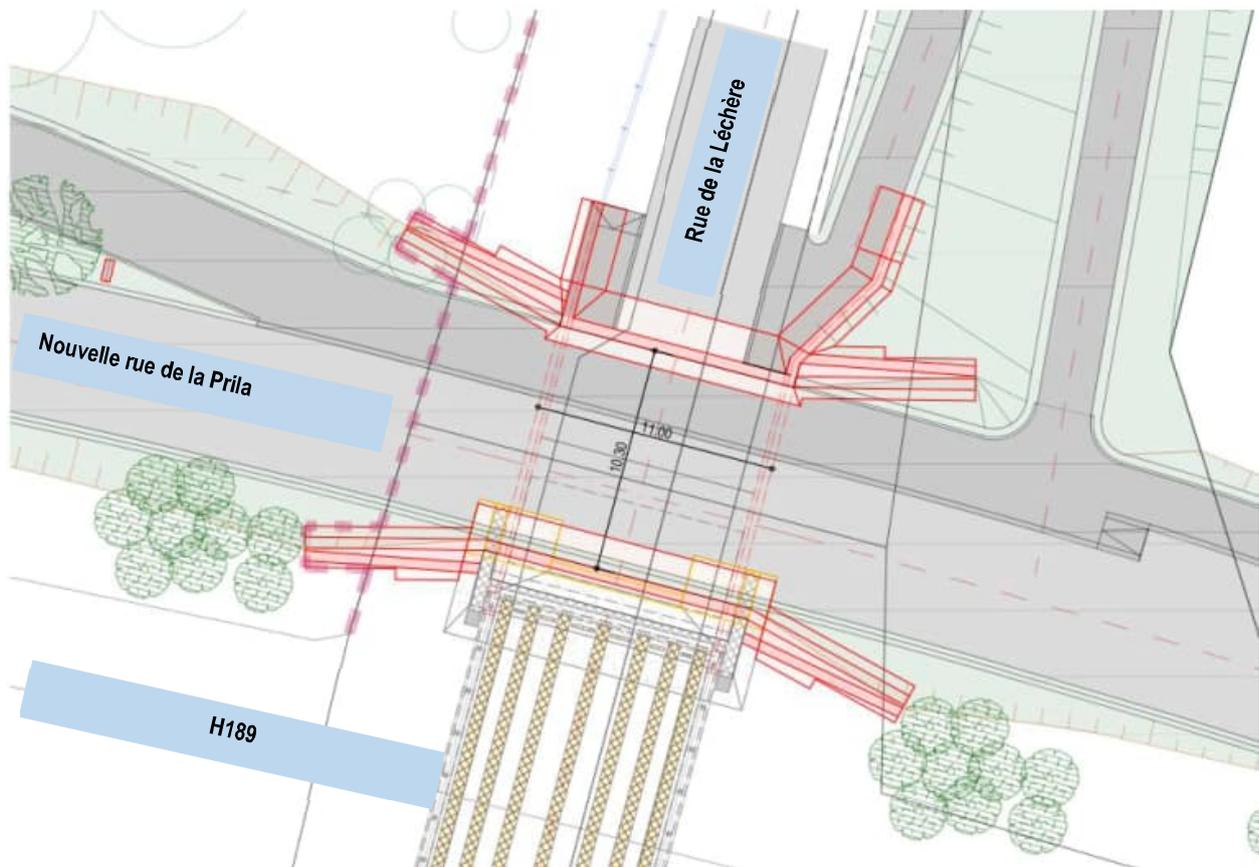


Figure 4 : Vue en plan du passage inférieur

Ces dimensions permettent de garantir une chaussée de 6.30 m, ainsi qu'un trottoir mixte piétons-cyclistes de 3.40 m, complété par un accotement de 60 cm.

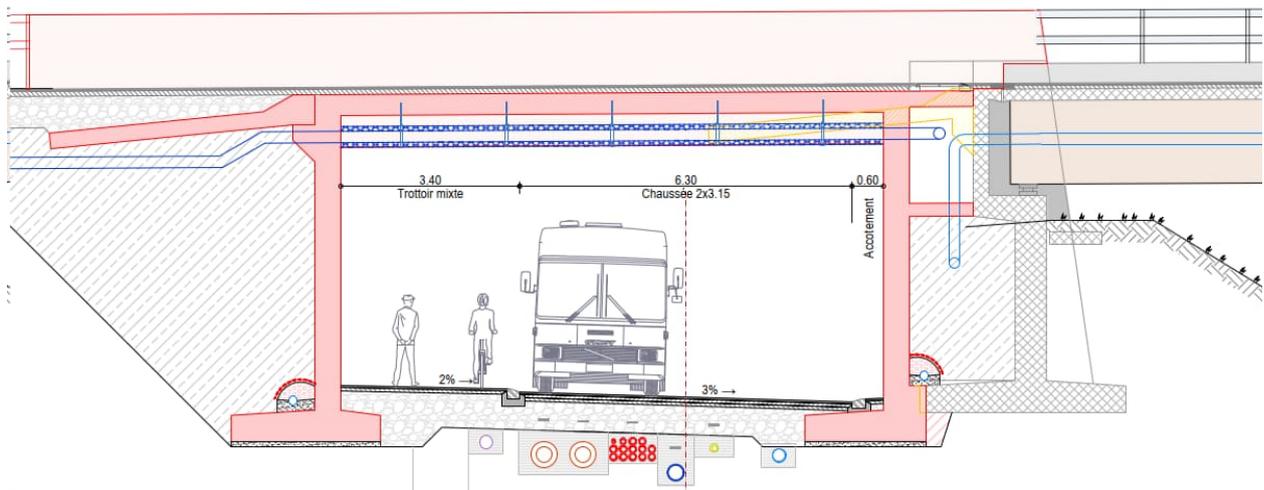


Figure 5 : Vue en coupe du passage inférieur Sud – Nord

L'accès direct depuis la rue de la Léchère pour la mobilité douce est reconstruit dans le respect des normes en vigueur, soit avec une pente longitudinale de 6 % au maximum.

Afin d'éviter que le trafic individuel motorisé ne transite dans le passage inférieur, des bornes escamotables sont placées à l'entrée du PI. Seuls les bus du réseau urbain Mobul et les véhicules d'entretien (déneigement et balayeuse) pourront emprunter ce PI pour leurs propres besoins.

Transports publics et mobilité douce de la ZI Les Combes Nord

Afin de répondre à la mesure TP.A2.1 du PA4, des arrêts de bus sur chaussée seront construits sur la rue de Battentin selon les principes du plan ci-dessous.



Figure 6 : Vue en plan ZI Les Combes Nord

Des trottoirs entre 2,25 m et 2.50 m de large seront construits afin d'assurer la desserte piétonne des arrêts de bus de la nouvelle ligne 204 de Mobul et certains tronçons de route seront mis en sens unique avec une réduction de largeur à 4 m.

Afin de garantir des accès directs et sécurisés aux arrêts de bus, des cheminements sont prévus à travers les propriétés privées et seront gérés au moyen de servitudes publiques.

L'entier des trottoirs et des abribus sont équipés d'un éclairage public.

3.1 Coût des travaux

Travaux préparatoires	Fr. 339'800.00
Terrassement et infrastructure	Fr. 2'321'100.00
Bordures et pavages	Fr. 199'600.00
Revêtements	Fr. 375'400.00
Eclairage public et abribus	Fr. 235'500.00
Signalisation et marquages	Fr. 115'000.00
Honoraires	Fr. 373'600.00
Divers et imprévus	Fr. 358'600.00
Total HT	Fr. 4'318'600.00
TVA 8.1 %	Fr. 349'800.00
Emprises de terrain	Fr. 610'000.00
Total TTC	Fr. 5'278'400.00

Le coût total des travaux d'aménagement du passage inférieur et de l'aménagement des arrêts de bus de la ZI Les Combes Nord est devisé à Fr. 5'278'400.00 TTC.

Ce montant bénéficie du financement conjoint de la Confédération et de Mobul dans le cadre du projet d'agglomération de 4^e génération. La subvention se monte à Fr. 814'000.00 TTC. De plus, une participation du canton de Fr. 140'000.00 est attendue pour la construction des arrêts de bus. Une aide cantonale aux investissements est également attendue.

4. Crédit demandé

4.1 Aménagement de l'espace public

Aménagement de l'espace public	Fr. 5'278'400.00
Fonds énergie 1 %	Fr. 52'784.00
Fonds culture et embellissement 1 %	Fr. 52'784.00
Total investissement, TVA 8.1 % comprise	<u>Fr. 5'383'968.00</u>
Montant arrondi à	<u>Fr. 5'400'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 5'400'000.00 pour la construction du passage inférieur de la Léchère (PI Léchère) et l'aménagement des arrêts de bus de la ZI Les Combes Nord, dont à déduire une subvention de la Confédération pour un montant de Fr. 814'000.00 et une participation du canton pour un montant de Fr. 140'000.00. De plus, une aide cantonale aux investissements est attendue.

Financement : Par emprunt de Fr. 5'400'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : Réaménagement de l'espace public : 2,5 % par année, dès 2027

Intérêts : 3 % par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic
Jacques Morand

Le Secrétaire général
Raoul Girard